



ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : SIMPSON
Adresse : 9 route de Mame

Prénom : Renan
Commune : SEMAC Code postal : 63140

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- maison ou immeuble individuel immeuble collectif appartement individuel
 autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
 des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
 des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

- un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : Commune Code postal :

dont je suis : propriétaire locataire autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

- n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage huisseries extérieures cloisons intérieures installations sanitaires et de plomberie installations électriques système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

- n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

- ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à..... SEMAC....., le..... 11.07.2019
Signature du client ou de son représentant :

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.

PROCES - VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

Suite au sinistre : 4506136908/S03/NP - PACIFICAMH - N° intervention : 1274018 - Franchise : 150,00

Coordonnées du prestataire ayant réalisé les travaux

Membre du réseau VIAREN

***D'ARTAGNAN HABITAT

7 avenue de Chanzy
32300, Mirlande

Nom et adresse du client

Mme SUSAN SIMPSON

2 THE HATCHERY DEVERILL ROAD BA12 7BZ WILTSHIRE SUTTON
VENY BA12
00000 ROYAUME UNI

Je soussigné(e) ... SIMPSON Susan ... Maître de l'ouvrage, atteste que la date de construction de l'habitation, objet des travaux dont l'adresse est ... 2 THE HATCHERY DEVERILL ROAD BA12 7BZ WILTSHIRE SUTTON ... est :

Supérieure à 2 ans

Inférieure à 2 ans

Je reconnais que les réparations effectuées me donnent entière satisfaction et sont conformes aux travaux préconisés . Je donne quitus de fin des travaux à l'entreprise ci-dessus et n'émet aucune réserve.

J'emets les réserves précisées ci-dessous quant à la réalisation des Travaux préconisés et effectués . Je demande leurs levées dans les meilleurs délais

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait en 2 exemplaires à ... Sutton ... le ... 21 Oct 2019

Date et signature du Client

Signature et cachet de l'entreprise


D'ARTAGNAN HABITAT
7, avenue de Chanzy
32300 MIRLANDE
Tél. 05 62 59 02 02
Fax 05 62 59 02 03
SIPFT 433 796 069 00031 - APF 4399C